

*Foire aux questions patinoire éphémère
Station d'hiver au château de Dampierre (15 février – 2 mars 2025)
Domaine de Dampierre-en-Yvelines*

Les gants sont-ils obligatoires pour patiner ?

Oui, le port des gants est obligatoire sur la patinoire. Si vous n'en possédez pas, le Domaine peut vous en vendre sur place.

Le billet d'entrée au Domaine donne-t-il accès à la patinoire ?

Non, le billet d'entrée au Domaine vous donne accès aux parcs et jardins. Pour accéder à la patinoire, un supplément de 5€ devra être réglé au chalet de la patinoire.

Puis-je me restaurer à proximité de la patinoire ?

Oui, notre salon de thé vous proposera des offres de snackings variés (bocaux bistrologiques, stand d'huîtres) avec boissons (chocolat chaud, thé du Domaine...) ainsi que des crêpes et du vin chaud les week-ends et lors des nocturnes.

Puis-je venir avec mes patins ?

L'accès au Domaine avec ses patins est autorisé. Cependant, les 5€ de droit d'accès à la patinoire resteront obligatoires.

Quelle est la durée de ma séance de patinage (pour le tout public en période d'ouverture hors privatisation) ?

L'accès à la patinoire dure 1 heure.

Puis-je réserver ou régler sur place la patinoire ?

Les billets pour la patinoire s'achètent directement sur place SAUF pour la nocturne St Valentin qui devra être réservée via notre e-billetterie.

La patinoire est-elle accessible aux PMR ?

Non.

Avez-vous des casques de protection ?

Oui, des casques sont mis à votre disposition sur demande.

À partir de quel âge un enfant peut avoir accès à la patinoire ?

Dès le plus jeune âge, nous proposons des modules d'aide au patinage pour les petits, de type déambulateur. Tout le matériel est conforme aux normes CE.

Quelles sont les pointures disponibles ?

Nous possédons 80 paires de patins disponibles, du 27 au 47.

Pour les pointures inférieures à 35, nous avons 15 paires de patinettes double lame qui se fixent sur les chaussures de l'enfant, idéales pour une première expérience.